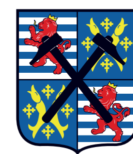
LE JOURNAL DES HAYANGEOIS

#63
AVRIL 2021

Ici bat le cœur de la vallée



SOMMAIRE







LE JOURNAL DES HAYANGEOIS

Magazine Municipal n°63 / Avril 2021

- **Directeur de la publication :** Fabien ENGELMANN
- **Réalisation et rédaction :** Service de la communication
- **Illustrations :** stock.adobe.com
- **Création et mise en page :** Laurence Soler
- **Impression :** Imprimerie Klein

Dépôt légal 2ème trimestre 2021

www.ville-hayange.fr
@villedehayange
hayange.fr

LE MOT DU MAIRE



Face à la crise sanitaire, la Ville de Hayange a agi depuis une année entière et nous continuons d'agir au service du bien commun. 

Chères Hayangeoises, Chers Hayangeois,

L'année 2021 a débuté avec l'espoir de sortir rapidement de la crise sanitaire qui a rythmé la quasi-totalité de l'année 2020, force est de constater qu'il n'en est rien et que notre quotidien se trouve toujours bouleversé par la COVID-19.

Nous avons tous hâte de pouvoir retrouver nos habitudes et notre façon de vivre à la Française que nous chérissons tant. La situation sanitaire en Moselle, en France et dans le monde entier est encore loin d'être maîtrisée, cela nous contraint parfois plus que de raison.

Sur la possibilité d'ouvrir **un centre de vaccination à Hayange**, les considérations politiques et électoralistes ont prévalu une fois encore dans notre vallée. Après avoir laissé volontairement les élus locaux dans le flou de longs mois, la décision a été prise de l'installer à Serémange-Erzange et non à Hayange. Une décision absurde au regard des besoins réels de la population, des modalités d'accès et de parking et des infrastructures nécessaires qui préexistent à Hayange avec son Hôpital une fois de plus laissé sur la touche.

Face à la crise sanitaire, la Ville de Hayange a agi depuis une année entière et nous continuons d'agir au service du bien commun. **Le soutien au commerce local est devenu une priorité**, notamment l'aide apportée aux cafetiers et aux restaurateurs, dans les limites des moyens dont disposent les maires. Le développement économique n'est plus la compétence directe des maires, mais celle des intercommunalités. À Hayange, nous ne nous reposons pas sur la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et heureusement. Lente à agir ou n'agissant tout simplement pas, la CAVF n'a pratiquement rien mis en place pour soutenir le commerce local depuis le début de la crise sanitaire.
Le Maire est le plus apte à agir promptement dans l'intérêt de sa commune et de ses administrés et une fois encore ses moyens d'action lui sont retirés pour être mutualisés dans des intercommunalités inefficaces.

Les nouvelles à Hayange sont cependant loin d'être mauvaises. Le commerce local semble bénéficier d'un regain d'attractivité auprès de la population, les travaux ont repris et vont se poursuivre tout au long de l'année dans tous les quartiers et **une nouvelle doctoresse s'est installée à Hayange.**

Comme dans de très nombreuses communes du nord Mosellan, bien que ce phénomène soit également national, nous souffrons aussi de la désertification médicale. Encore aujourd'hui, alors que notre population augmente, nous avons besoin de médecins.
L'équipe municipale a effectué de nombreuses recherches ces derniers mois afin d'inciter de nouveaux médecins à s'installer à Hayange. Au 1er février, nous avons accueilli une doctoresse qui s'est installée au Konacker suite à un départ en retraite. **Nous travaillons encore à attirer de nouveaux médecins tant les besoins sont importants.**

Les très attendus **colis de la nouvelle année offerts par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Hayange aux Hayangeoises et Hayangeois de 65 ans et plus ont été distribués dans tous les quartiers.** Ils ont remplacé les traditionnels repas dansants de la nouvelle année qui n'ont pas pu être organisés en janvier pour des raisons évidentes. C'est avec de la joie visible dans les yeux que nos aînés se sont déplacés pour récupérer leurs colis à déguster, un modeste cadeau pour marquer l'entrée dans une nouvelle année et compenser l'absence de repas dansants cette année.

Nous avons tous hâte de retrouver nos habitudes de vie. En attendant, sachez que vous pouvez compter sur les agents communaux et l'équipe municipale pour agir dans votre intérêt et à votre service.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce magazine municipal !



Fabien Engelmann,
votre Maire,
Conseiller régional Grand Est



ALBUM PHOTO


03 octobre 2020
Hayangeoise culturelle - Concert hommage à Claude François


04 octobre 2020
Hayangeoise culturelle - Pièce de théâtre « Les Curistes »


09 octobre 2020
Assemblée générale de l'US Marspich


21 octobre 2020
Hommage à Samuel Paty


25 octobre 2020
Congrès Départemental de l'UNC



Octobre 2020
Concours de dessins d'Halloween à la Bibliothèque Municipale


25 octobre 2020
Halloween au Local Jeunes



Octobre 2020
La 2CV déguisée pour Halloween

ALBUM PHOTO

31 octobre 2020

Commémoration en hommage aux prisonniers russes et soviétiques



11 novembre 2020

Commémoration du 11 novembre



3 et 4 décembre 2020

Passage de Saint-Nicolas dans les écoles maternelles



03 décembre 2020

Passage de Saint-Nicolas à l'EHPAD Le Tournebride



05 décembre 2020

Commémoration en hommage aux morts en Algérie

ALBUM PHOTO





Décembre 2020

Les décorations de Noël



14 décembre 2020

Centenaire de madame Rita RICCIARDONE





Décembre 2020

Concours des maisons illuminées





Décembre 2020

Remise de cadeaux et chocolats pour Noël dans les EHPAD La Forêt et Le Tournebride



18, 19, 20, 22 janvier 2021

Distribution des colis de la nouvelle année du CCAS



Janvier 2021

Exposition Bibliothèque Municipale -
Créatures fantastiques des contes et légendes

ALBUM PHOTO



31 janvier 2021
Remise des médailles aux Sapeurs-Pompiers de Hayange



31 janvier 2021
Inauguration du cabinet du docteur Aude JEAN-LOBSTEIN



31 janvier 2021
Inauguration local commercial : Les Mains DORR et Franc'Ailes Douceur





14 février 2021
Saint-Valentin à Hayange



18 février 2021
Spectacle les Contes du Plexiglas à la Bibiliothèque Municipale



18 février 2021
Musiciens au marché hebdomadaire

AGENDA CULTUREL

La programmation culturelle 2020 a été fortement impactée en raison de la situation sanitaire que nous traversons actuellement et qui perdure malheureusement.
Nous espérions qu'en 2021 la situation s'améliorerait et que nous pourrions reprendre une programmation culturelle ordinaire, avec des nouveautés et le retour de nos traditions si chères à nos yeux.

Pour l'instant, la situation semble compromise, mais **le service de la culture continue à se tenir prêt. La programmation culturelle est prête et les modalités d'organisation des événements dans des conditions sanitaires optimales également.**

Anticiper est le maître-mot en matière culturelle. L'organisation des événements habituels ou des nouveautés demande du temps de réflexion et de préparation.

Malgré la crise sanitaire, les idées fusent et nous avons hâte de vous retrouver pour faire la fête, pour admirer des spectacles et rigoler devant des pièces de théâtre.

Tous les événements à venir, s'ils peuvent avoir lieu, seront organisés dans le strict respect des consignes sanitaires et des gestes barrières.

Cependant, face à l'incertitude de la situation sanitaire actuelle, nous tenons à rappeler que des annulations restent envisageables. La municipalité reste vigilante à toute nouvelle consigne donnée par les services de l'État et aux alertes des autorités sanitaires.

→ *Retrouvez les dernières informations sur la page Facebook de la Ville de Hayange.*



PLANNING PRÉVISIONNEL 2021

24 & 25 avril
Salon du comics et de la bande dessinée
Salle Le Molitor

15 mai
Marché aux fleurs
Place de la Comédie



29 mai
Ciném'Hayange - Projection de film en plein air
Parc de l'Orangerie

19 juin
Fête de la musique
Au centre-ville

26 juin
Fête de la Saint-Jean
Parc de l'Orangerie

3 juillet
Bal populaire à Marspich
Devant le Couarail



13 juillet
Fête Nationale
Place de la Résistance et de la Déportation

24 juillet
Bal populaire à Saint-Nicolas-en-Forêt
Place Édith et Hervé Bonnet

31 juillet
Bal populaire au Konacker
Place Saint-Jean

9 au 15 août
Île aux enfants
Parc de l'Orangerie

11 août
Concert en plein air - Summer teen's break
Parc de l'Orangerie

5 septembre
Fête du Cochon
Place de la Résistance et de la Déportation



18 & 19 septembre
Journées du patrimoine

2 octobre
Hayangeoise Culturelle - Pièce de théâtre
Salle Le Molitor

Octobre
Festival du Gaming
Salle Le Molitor

30 octobre
Aprèm hanté (lecture de conte et bal)
Salle Le Molitor et Bibliothèque Municipale

1er au 13 novembre
Exposition tous publics « Malles de cinéma »
Bibliothèque Municipale





4 décembre
Défilé de la Saint-Nicolas
Hayange Centre



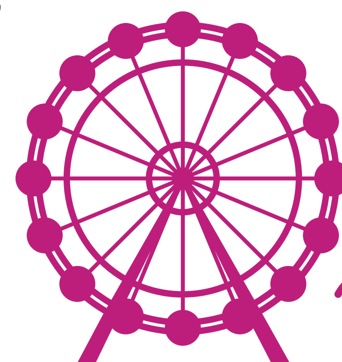
12 décembre
Spectacle de Noël des enfants
Salle Le Molitor

18 & 19 décembre
Marché de Noël
Salle Le Molitor

24 décembre
Réveillon de Noël solidaire
Salle Le Molitor









L’importance de consommer local



La crise sanitaire de la COVID-19 qui a rythmé notre année 2020 devrait malheureusement encore perdurer a minima pour une bonne partie de l’année 2021. Face à cette situation sanitaire inédite, de nombreux commerces ont été forcés de fermer administrativement pendant de longs mois et de nombreux autres ont subi une importante baisse d’activité.

Au printemps 2020, au sortir de la première vague épidémique la Ville de Hayange a décidé d’inscrire une aide directe aux commerçants dans son budget pour l’année en cours. En raison de la crise sanitaire le vote du budget, qui devait avoir lieu rapidement après les élections municipales, avait été reporté.
Cette aide directe aux commerçants n’était qu’une mesure de plus pour venir en aide aux commerçants durement touchés par la crise sanitaire. Elle a d’ailleurs été interdite par la préfecture et le gouvernement et nous attendons toujours, de la part des autorités, de connaître les éventuelles suites de cette interdiction scandaleuse et si un recouvrement éhonté des sommes versées doit être mené.

Pendant le premier confinement et immédiatement après celui-ci, la municipalité et les agents communaux ont travaillé pour accompagner les commerçants et inciter les Hayangeois à consommer local :

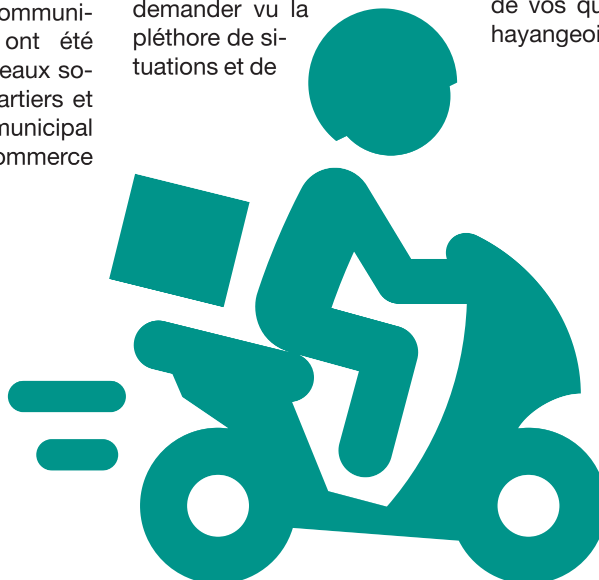
- La navette seniors a été maintenue pour permettre à nos aînés de faire leurs courses normalement
- Les marchés hebdomadaires ont repris dès que les autorités ont fait cesser cette interdiction
- Une liste des commerces ouverts pendant les confinements a été dressée et actualisée très régulièrement



- Des focus réguliers ont été faits par secteurs d’activité pour inciter à acheter Hayangeois
- Les commerces ont été mis en avant, comme d’habitude, dans le magazine municipal
- La liste des commerces ouverts les dimanches de décembre a été publiée
- La liste des restaurants ouverts en livraison ou à emporter a été plusieurs fois actualisée en fonction de l’évolution des restrictions sanitaires
- Des actions de communication régulières ont été menées sur les réseaux sociaux, dans les quartiers et dans le magazine municipal pour valoriser le commerce local

Alors que le gouvernement décide unilatéralement de prendre des mesures restrictives controversées, nos commerçants et nos artisans sont en grande difficulté, sans parler de nos restaurateurs et cafetiers, ainsi que des professionnels de l’événementiel. Les efforts consentis afin de faire respecter les gestes barrières dans les commerces, dans les salles de spectacle et chez nos restaurateurs étaient importants. Aujourd’hui leur survie est menacée alors qu’une reprise progressive d’activité est possible en suivant un protocole sanitaire strict leur permettant d’assurer un minimum d’activité.

Les maires sont pieds et poings liés, le versement d’aides directes aux commerçants leur est interdit et les aides de l’État sont longues à être versées et sont souvent inadaptées ou inutilement complexes à demander vu la pléthore de situations et de cas particuliers. Le gouvernement se repose très largement sur le rôle des maires pour lutter contre la crise sanitaire, à qui il appartient souvent d’organiser eux-mêmes des journées de dépistage, de distribuer des masques, de faire appliquer les gestes barrières, de désinfecter les écoles, de lutter contre l’isolement de nos aînés, d’assurer l’accueil périscolaire, de faire des dons de matériel. Cependant, lorsqu’il s’agit d’aider le commerce local à survivre, soudainement, les maires et leurs équipes n’ont plus aucune compétence et ne peuvent qu’écouter les appels au secours sans moyen légal d’intervenir alors que le caractère inédit de la situation sanitaire l’impose.



Dans le strict respect des gestes barrières et des mesures sanitaires, nous en appelons à la solidarité des Hayangeoises et des Hayangeois en consommant local aussi souvent que cela est possible. À emporter ou en livraison, en semaine ou le week-end, soutenez le commerce local, ainsi que la vie et l’attractivité du centre-ville et de vos quartiers en achetant hayangeois.

Une nouvelle doctoresse s'est installée à Hayange



Inauguration du cabinet médical du docteur Aude JEAN-LOBSTEIN, en présence de Monsieur le Maire, de Murielle DEISS, première adjointe, de Serge HALTER et de Franck DUBREUIL - 02 février 2021

Depuis plusieurs mois, l'équipe municipale, en lien avec les services communaux de la Ville, travaille afin de favoriser l'installation de nouveaux médecins à Hayange. C'était une promesse de campagne de la majorité en place, elle est désormais tenue, même si la bataille continue afin de conserver des médecins traitants à Hayange pour répondre aux besoins de la population.

Depuis plusieurs années, Hayange perd des médecins alors que la Ville gagne des habitants. À l'instar de la quasi-totalité des communes du nord mosellan, Hayange a du mal à attirer et à conserver des médecins traitants. La concurrence du Luxembourg proche y est pour beaucoup, même si le problème n'en demeure pas moins national.

Les médecins fuient les campagnes, ils fuient aussi les petites villes. C'est une problématique à laquelle les gouvernements successifs peinent à trouver des solutions depuis des années, il ne reste donc plus qu'aux élus locaux et aux maires qu'à retrousser leurs manches pour trouver des solutions autant que possible, à leur niveau.

Fin décembre le docteur GAVINELLI-BELOCCHI a pris sa retraite. Son cabinet, situé au Konacker, a été repris au 1er février par la doctoresse Aude JEAN-LOBSTEIN grâce à l'intervention de la municipalité afin de faciliter son installation. Dans une convention bipartite adoptée lors du conseil municipal du 5 décembre 2020, la Ville de Hayange s'engage à prendre en charge le loyer et les charges annexes du cabinet situé au n°35 rue Yves Farges.

Nous sommes heureux de pouvoir accueillir le docteur Aude JEAN-LOBSTEIN à Hayange, garantissant ainsi à de nombreux habitants des environs de continuer à se faire soigner à proximité de chez eux. L'accès aux soins est un sujet très important que les collectivités locales et les communes doivent porter à bras le corps afin d'éviter la désertification médicale en encourageant et facilitant l'installation de nouveaux médecins.

La municipalité poursuit son travail afin de convaincre d'autres médecins de s'installer à Hayange afin de compenser les départs en retraite futurs des médecins Hayangeois. D'ailleurs, des discussions sont également en cours pour l'installation d'un nouveau médecin au centre-ville de Hayange. Des informations complémentaires seront données, dès que le praticien aura donné suite à la proposition effectuée par l'équipe municipale.

Tout faire pour inciter de nouveaux médecins à s'installer à Hayange était une promesse électorale de Monsieur le Maire et de son équipe et elle sera tenue.
Vous pouvez joindre le docteur Aude JEAN-LOBSTEIN au 03 82 85 56 29 ou prendre rendez-vous via son site internet www.docteur-jeanlobstein.fr et la retrouver à son cabinet situé au n°35 rue Yves Farges (Le Konacker).

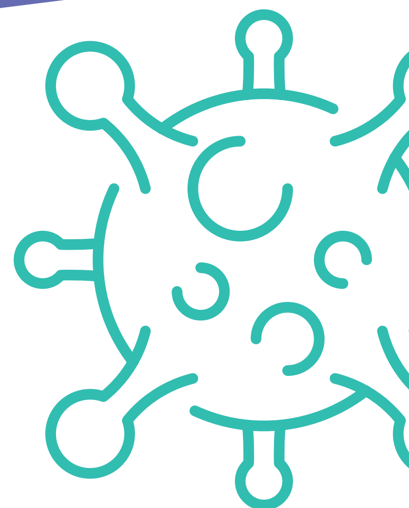


Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 17h, **uniquement sur rendez-vous**

Tel. 03 82 85 56 29
ou
www.docteur-jeanlobstein.fr

DOSSIER
COVID-19

LUTTE CONTRE LA COVID-19 : LA MUNICIPALITÉ ET LES SERVICES COMMUNAUX MOBILISÉS



Depuis un an désormais, notre quotidien se trouve totalement bouleversé par la crise sanitaire qui s'est installée dans le monde entier. Pris de court, le gouvernement a rapidement pris des mesures radicales et s'est largement reposé sur les collectivités locales pour venir en aide à l'ensemble des publics touchés, les plus impactés et les plus concernés par cette crise sanitaire.

> " De nouvelles mesures sont constamment à l'étude et décidées par vos élus afin de faciliter le quotidien de tous et soutenir celles et ceux qui souffrent de la situation sanitaire. "



Dans nos précédents numéros du magazine municipal, nous avions détaillé tout ce qui avait été mis en place par l'équipe municipale, grâce au travail des services communaux, pour faire face à la crise dans l'urgence du premier confinement, puis pour la rentrée scolaire. Le virus circulant toujours activement, de nouvelles mesures sont constamment à l'étude et décidées par vos élus afin de faciliter le quotidien de tous et soutenir celles et ceux qui souffrent de la situation sanitaire.

Les aides de l'État peinent souvent à venir et nécessitent de nombreuses démarches administratives qui ont de quoi décourager. Les restaurateurs et les débits de boissons sont toujours fermés, laissant leurs propriétaires et employés sans ressources ou presque. Tous font leur possible pour survivre en attendant une reprise d'activité qui tarde alors qu'ils ont démontré leurs capacités à appliquer des protocoles sanitaires stricts.

Monsieur le Maire de Hayange s'est d'ailleurs positionné contre un couvre-feu à 18h qui fait beaucoup de mal aux commerçants de proximité, vers lesquels de nombreux travailleurs se tournent en fin de journée pour leurs achats de biens ou de services d'appoint. La restauration à emporter, seul moyen de subsistance pour de nombreux bars et restaurants, s'en est retrouvée réduite à néant à cause d'une décision largement incomprise car incompréhensible et illogique.

À Hayange, les policiers municipaux ont reçu la consigne de ne pas verbaliser pour le non-respect du couvre-feu entre 18h et 20h en signe de protestation contre une décision inacceptable de la part du Gouvernement.

Contre un couvre-feu à 18h !



Campagnes de dépistage de la COVID-19

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Hayange, présidé par Monsieur le Maire et sur l'impulsion de son directeur et de son conseil d'administration, a organisé deux campagnes de dépistage gratuites de la COVID-19 par test PCR naso-pharyngé.

Les 17 et 18 novembre 2020, puis les 13 et 14 janvier 2021, deux journées entières de dépistage ont été organisées salle Le Molitor afin de permettre à un maximum de personnes de venir se faire dépister et obtenir leurs résultats sous 24h à 48h. Sur ces deux campagnes de dépistage, ce sont près de 800 personnes qui ont réalisé gratuitement leur test.

En novembre 2020, la Ville de Hayange s'est également associée avec les pharmacies de Hayange afin de communiquer et faciliter la mise en place de tests antigéniques en quelques minutes en pharmacie. Depuis, des tests antigéniques peuvent être réalisés gratuitement en pharmacie et dans le chalet au centre-ville installé par les ateliers municipaux de Hayange grâce à un prêt de la Ville de Nilvange.
Pour réaliser un test antigénique, il suffit de prendre rendez-vous auprès de votre pharmacie habituelle, uniquement si vous avez des symptômes entre 0 et 4 jours.

En dehors de ces opérations particulières, il reste possible de se faire dépister gratuitement tous les jours au Laboratoire de Biologie Médicale de Hayange, situé dans la rue Foch.



Un arrêté municipal pour le port du masque aux abords des écoles



Port du masque obligatoire dans **un rayon de 200 m** autour des écoles maternelles et élémentaires de Hayange

Afin de lutter contre la propagation de la COVID-19 en milieu scolaire et vu les regroupements de personnes que les heures de sortie d'école génèrent, Monsieur le Maire a pris les devants avec sa décision d'**imposer le port du masque dans un rayon de 200 mètres autour des écoles maternelles et élémentaires de Hayange**.
En conséquence, nos policiers municipaux imposent aux fumeurs de s'éloigner des entrées des écoles tant qu'ils n'ont pas remis leur masque afin de garantir une distanciation sociale suffisante. Toutes les écoles sont concernées et des **contrôles de police réguliers** sont réalisés afin d'imposer le port du masque aux entrées.



Les actions de promotion du commerce local

Depuis le début de la crise sanitaire, la Ville de Hayange met en place de nombreuses actions en vue de promouvoir le commerce local et soutenir les commerçants durement touchés par les confinements et le couvre-feu.

À chaque annonce gouvernementale qui vient transformer le quotidien des commerçants et artisans, la Ville de Hayange édite et publie un annuaire des commerçants impactés et les modalités selon lesquelles ils poursuivent leurs activités.

Le premier confinement a vu apparaître un annuaire des commerçants ouverts ou non et selon quelles modalités.
Le second confinement a été l'occasion de publier un annuaire des commerçants ouverts en livraison ou à emporter.

Le couvre-feu à 20h, puis à 18h a vu la publication d'un annuaire des restaurateurs qui restaient ouverts en livraison après l'horaire de couvre-feu.

La Ville de Hayange fait son possible pour valoriser le travail des commerçants en mettant en avant leurs particularités et leurs modalités d'ouverture en fonction des évolutions de la réglementation.

Pour soutenir nos commerçants et l'économie locale, achetez Hayangeois !



Entretien des écoles et établissements recevant du public

Depuis le premier déconfinement, les ressources humaines du service entretien de la Ville de Hayange ont été réaffectées afin de permettre la désinfection régulière de tous les établissements recevant du public.

Écoles, Hôtel de Ville, Mairies annexes, salles communales, accueils des enfants, gymnases... Tous les établissements recevant du public sont contrôlés par nos équipes d'entretien. La plus faible utilisation des gymnases et salles communales a permis de réaffecter des ressources humaines à la désinfection plus régulière des lieux les plus fréquentés comme l'Hôtel de Ville et les écoles.

Muni de produits efficaces contre la COVID-19, le personnel du service entretien de la Ville de Hayange est pleinement mobilisé depuis le début de la crise sanitaire afin de limiter au maximum le risque de contamination par l'intermédiaire des surfaces.



Centre de vaccination : Hayange sciemment oubliée

Malgré plusieurs demandes et relances par courrier à l'Agence Régionale de Santé du Grand Est et à Monsieur le Préfet en janvier et février, la municipalité n'a reçu aucune réponse positive à sa demande d'ouverture d'un centre de vaccination à Hayange.
Après un an d'absence, le député Macroniste de la circonscription Brahim Hammouche a décidé d'enfin agir et d'intervenir auprès du préfet de la Moselle. Immédiatement, les connivences politiques auront fonctionné puisque les autorités sanitaires, en lien avec le député et la majorité élus communautaires, ont décidé d'ouvrir un centre de vaccination à Serémange-Erzange. Une décision illogique alors que Hayange est la plus grosse commune de la vallée et dispose d'un hôpital et de salles municipales vastes et faciles d'accès pour nos aînés.

Les arrangements politiques ont une nouvelle fois fonctionné pour volontairement laisser Hayange de côté. Serémange-Erzange, lieu de la permanence parlementaire de Brahim HAMMOUCHE et commune amie de la majorité politique au conseil communautaire de la CAVF, accueillera donc le centre de vaccination au détriment de tout bon sens.

Nous pouvons nous réjouir que notre vallée accueille enfin, après tant d'efforts infructueux jusqu'alors, un centre de vaccination. Il est cependant dommage que son emplacement soit le résultat d'ententes politiques plutôt que d'un raisonnement sensé.
Monsieur le Maire, Fabien ENGELMANN, continue de défendre l'installation d'un centre de vaccination à Hayange.
En attendant d'avoir un retour favorable des autorités sanitaires, la Ville de Hayange met à disposition sa navette municipale pour transporter gratuitement les personnes de plus de 60 ans de chez eux jusqu'au centre de vaccination de Serémange-Erzange, puis les ramener ensuite. Les assistants sociaux du Centre Communal d'Action Sociale de la ville sont également mobilisés afin d'accompagner nos aînés dans leur inscription pour la vaccination.

Permis de louer : une expérimentation lancée à Hayange

Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, la loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014 a instauré la possibilité pour les intercommunalités de mettre en place un nouvel outil : le permis de louer.

Voulu par Fabien ENGELMANN pour Hayange, ce nouvel outil permet de définir des secteurs dans lesquels la mise en location d'un logement est soumise :

- Soit à une autorisation préalable de mise en location
- Soit à une déclaration de mise en location après signature du contrat de location.

En décembre 2021, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, compétente en matière de logement, a voté la mise en place d'une expérimentation concernant le permis de louer dans plusieurs communes, dont Hayange.

Ce dispositif sera mis en place par la Ville de Hayange en collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch à compter du 1er juillet 2021.

Secteurs de Hayange concernés par l'expérimentation avec **autorisation préalable de mise en location :**

- Du 30A au 64 rue de Verdun (côté pair)
- Du 45 au 81 rue de Verdun (côté impair)

Secteurs de Hayange concernés par l'expérimentation avec **déclaration de mise en location après signature du contrat de location :**

- Du 83 au 113 rue de Verdun (côté impair)
- Du 42 au 46 rue Poincaré (côté pair)
- Du 69 au 89 rue Poincaré (côté impair)
- Du 1 au 21 rue Saint-Antoine (côté impair)
- Du 4 au 16 rue Albert 1er (côté pair)
- Du 1 au 37B rue Albert 1er (côté impair)
- Du 2 au 24 rue du Général Castelnau (côté pair)
- Du 1 au 33 rue du Général Castelnau (côté impair)
- Du 2 au 58 rue Pasteur (côté pair)
- Du 1 au 37 rue Pasteur (côté impair)

L'expérimentation doit durer une année, reconductible pour une année supplémentaire, et permettra de lutter contre les logements insalubres dans notre ville tout en encourageant les bonnes pratiques de la part des propriétaires. Les logements sociaux et les logements bénéficiant d'une convention avec l'État ne sont pas concernés par le permis de louer.

Monsieur le Maire et l'équipe municipale vont surveiller de près cette expérimentation qu'ils souhaitaient voir mise en œuvre afin de contrôler davantage les dérives liées au logement à Hayange.





Pour les zones mentionnées ci-dessus et à partir du 1er juillet 2021, les demandes d'autorisation ou les déclarations seront à envoyer par mail à :
permisdelouer@agglo-valdefensch.fr
ou par voie postale au siège de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch à l'intention de la Direction du Développement Social.



Les projets de l'équipe municipale pour les anciens locaux de l'Office de Tourisme

La Ville de Hayange a versé à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch une somme compensatoire de **150 000 €** compte tenu des récents travaux réalisés dans ce bâtiment par la CAVF pour un total de **273 550 €**.

Le 2 juillet 2020, les élus de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch ont pris acte de la cession d'activité de l'Association Val de Fensch Tourisme, en charge de la compétence tourisme de la Vallée de la Fensch jusqu'alors.



Coûteuse et peu pertinente, cette compétence n'a pas été reprise, ni déléguée à un tiers par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. Les bâtiments de l'Office de Tourisme appartiennent à la Ville de Hayange qui en a retrouvé la jouissance au 1er février 2021.

Plusieurs projets étudiés pour ce bâtiment

De nombreux projets ont été étudiés par l'équipe municipale afin de réutiliser ces locaux le plus efficacement possible au regard des besoins de la population et du positionnement stratégique de ce bâtiment au centre-ville de Hayange.
Il était notamment envisagé d'y installer un restaurant, idéalement situé au centre-ville. Un nouveau lieu de restauration aurait été une motivation supplémentaire pour de nombreuses personnes de fréquenter le centre-ville, d'acheter Hayangeois et de manger Hayangeois.

Projet retenu : y installer la police municipale

Finalement, le projet retenu pour ces anciens locaux de l'Office de Tourisme sera d'y déménager la police municipale.



Coincés dans des locaux étroits alors que leurs missions se renforcent chaque jour face au désengagement de l'État et au manque de moyens de policiers nationaux, nos policiers municipaux bénéficieraient de locaux plus spacieux, plus adaptés, plus neufs et mieux situés.
Des recrutements ont eu lieu au sein de la police municipale. La réorganisation et le renforcement des effectifs et missions de la police municipale de Hayange seront accompagnés des moyens matériels nécessaires.

À Hayange comme partout ailleurs, les policiers municipaux sont de plus en plus sollicités alors que le budget des communes est sans cesse plus contraint. Monsieur le Maire et son équipe comptent sur une police municipale efficace, forte et avec les moyens d'agir au quotidien au service de la population. Ces nouveaux locaux contribueront à rendre nos policiers plus efficaces au quotidien.

Travaux de la place de la Résistance et de la Déportation : pourquoi est-ce reporté ?

Prévus de longue date et devant débuter initialement en janvier 2021, les travaux de rénovation de la place de la mairie ont dû être reportés de plusieurs années en raison de la fragilité de certaines canalisations en sous-sol.

Tout était prêt pour débuter ces travaux d'envergure qui devaient durer pendant toute une année. Les services techniques communaux étaient sur le point de lancer les dernières études et consultations, une réunion publique était programmée et les entreprises prestataires étaient prêtes.

Lors des derniers préparatifs, les services techniques et Monsieur le Maire ont reçu une alerte en dernière minute de la part du Syndicat Eau et Assainissement de Fontoy Vallée de la Fensch (SEAFF). Plusieurs conduites importantes transportant les eaux usées de milliers d'habitants de la vallée passent sous la place de l'Hôtel de Ville. Ces conduites, fabriquées dans un alliage amiante-ciment, sont très abîmées et fragilisées, leur remplacement était déjà prévu par le SEAFF dans les prochaines années.

La réalisation des lourds travaux prévus pour rénover la place de la mairie et la nécessité, en amont, de creuser pour rénover le coffrage qui abrite la rivière Fensch qui passe sous la place de la Mairie faisaient courir un risque important pour l'intégrité de ces conduites.
Les vibrations liées aux travaux pourraient les briser. En cas de casse, les eaux usées ne pourraient alors pas être contenues ou déviées vers d'autres conduites. Le flux continu se déverserait alors en centre-ville et dans la Fensch, avec toutes les conséquences sanitaires et environnementales que cela implique.

À la lumière de ces nouveaux éléments et après de nombreuses discussions avec le SEAFF, force a été de constater que les informations disponibles sur l'état de ces canalisations ne permettaient pas de réaliser les travaux programmés sans risque. Le SEAFF va accélérer la mise en place de son nouveau réseau d'assainissement et de transport des eaux usées qui ne passera plus sous la place de la Résistance et de la Déportation.

Une fois ce nouveau réseau posé (prévu d'ici 2023) les travaux de rénovation de la dalle de couverture de la Fensch et de la Place de la Résistance et de la Déportation pourront débuter.



Rénover la place de la Mairie, un projet plébiscité par la population

Le 24 avril 2016, Monsieur le Maire, Fabien Engelmann, organisait un référendum où la population était invitée à choisir entre deux projets structurants pour la commune : rénover la salle Le Molitor ou réaménager le centre-ville.
Les Hayangeois ont voté à 68,62% pour un réaménagement du centre-ville.

Le parking Nicolas Schneider a déjà été rénové et des projets de rachats immobiliers sont en cours de finalisation dans la zone située entre le Match et la rue Foch. À cela, viendra s'ajouter, comme promis et dès que possible, la rénovation de la place de la Mairie.

Hommage à Monsieur Roger STRAUSS

Monsieur le Maire, ainsi que l'ensemble de l'équipe municipale, tiennent à rendre hommage à Monsieur Roger Strauss, un homme engagé pour la Ville de Hayange, au service de la communauté et du bien commun, qui nous a quittés le 12 novembre dernier.



Photos datant du 13 mars 2019



Enfant de la vallée, Monsieur Strauss a suivi un apprentissage au sein de l'usine SMK d'Algrange, avant d'être enrôlé de force dans l'armée allemande afin de mener une guerre douloureuse contre sa patrie.
Roger Strauss était investi dans la vie associative depuis 1948. Il a présidé l'association de mémoire « Malgré-nous » de 1995 jusqu'en 2016. Il a fondé le club de marche de la Maison pour tous Boris Vian. Enfin, il a également fondé l'association « L'atelier Fer », qui a confectionné de nombreuses sculptures métalliques présentes à Hayange.

Monsieur Strauss a su, à travers son dévouement dans le monde associatif, partager et donner de sa personne dans un seul but : l'intérêt commun. Au travers de sa longue carrière, Roger Strauss s'est engagé en tant que conseiller municipal à la mairie de Marspich de 1965 à 1983. Comme conseiller municipal, il a su apporter de la modernité et faire évoluer Hayange dans le bon sens, pour devenir la ville qu'elle est aujourd'hui.
En mars 2019, Monsieur le Maire avait eu le plaisir de lui remettre, au nom de la municipalité, la médaille de la reconnaissance afin de le remercier de tout le travail accompli au service du territoire de Hayange et de son investissement sans faille.
Aujourd'hui, nous pleurons la perte d'un homme exceptionnel, qui a fait tant pour sa ville.
Qu'il repose en paix…

Des paniers surprises à la Bibliothèque Municipale de Hayange



Depuis le confinement de novembre, pour continuer de fonctionner et permettre aux férus de lecture de s'offrir une parenthèse littéraire malgré le confinement, Yvette et Frédéric, les agents de la bibliothèque, ont eu la bonne idée de préparer pour les adhérents des paniers lecture à venir retirer sur rendez-vous.

" tous nos lecteurs ont été satisfaits de leur petit panier "

En fonction des goûts et des envies de chacun, nos bibliothécaires expérimentés, préparent une sélection surprise qui comprend entre 5 et 10 ouvrages et/ou revues.

Avec les 19 000 ouvrages à la bibliothèque et 1 000 nouvelles références par an, tout le monde y trouvera son compte, même si nos agents de bibliothèque nous avouent que les abonnés demandent beaucoup de romans policiers ou du terroir.

Avec leurs nombreuses années d'expérience, nos agents connaissent sur le bout des doigts les usagers et leur proposent même des références nouvelles par rapport à leurs habitudes de lecture, afin de les surprendre !

« *Jusqu'à présent, tous nos lecteurs ont été satisfaits de leur petit panier* », nous confie Yvette.

Les paniers lecture, comment ça marche ?

Pour profiter de ce nouveau mode de fonctionnement, il faut être adhérent et appeler directement la bibliothèque municipale, aux horaires d'ouvertures, pour définir ses goûts, envies, auteurs préférés, afin de parfaire la sélection qui vous attendra. Une fois le panier prêt, vous pouvez venir récupérer sur rendez-vous, les livres choisis par les soins de nos agents.

COVID-19 : des mesures sanitaires adaptées

Un protocole sanitaire strict a été mis en place afin d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions. Du gel hydroalcoolique et des gants sont mis à disposition de tous les visiteurs. Tous les livres touchés et empruntés sont désinfectés par le personnel, le nombre de personnes en simultané est limité à 3 visiteurs dans le bâtiment.

À la bibliothèque municipale, toutes les précautions sont prises pour limiter les risques.

Si toutefois des usagers n'osent pas encore venir sur place pour consulter des ouvrages, à cause de la situation sanitaire, nos agents sont à votre disposition, pour vous préparer un panier lecture sur mesure !



La bibliothèque municipale vous accueille :

Lundi : 14h-18h

•

Du mardi au jeudi : 9h-11h30 & 14h-18h

•

Samedi : 9h-11h30

Adhésion :
3 € à l'année
Gratuit jusqu'à 17 ans

CONTACT :

7 Esplanade de la Liberté
Tél. 03 82 85 35 06

Facebook : Bibliothèque municipale de Hayange



Distribution des colis de la nouvelle année du CCAS

Chaque année, le Centre Communal d'Action Social organise les traditionnels repas dansants de la nouvelle année. Malheureusement, en raison de la situation sanitaire actuelle et pour éviter à nos aînés de prendre des risques inconsidérés, Monsieur le Maire a pris à regret la décision d'annuler cet événement où règne habituellement le partage et la bonne humeur qui remplit de joie nos anciens chaque année.

Pour pallier à cela et perpétuer la tradition, malgré le contexte sanitaire, tous les Hayangeois âgés de 65 ans et plus qui se sont inscrits auprès du CCAS ont pu bénéficier, fin janvier 2021, d'un délicieux colis repas.

Au total, ce sont 1600 colis qui ont été offerts par le CCAS.



Durant 4 jours dans les différents quartiers de la ville, le personnel du CCAS, les agents du chantier d'insertion, les élus, ainsi que Monsieur le Maire, se sont relayés afin d'assurer la distribution des colis de la nouvelle année.

Nous espérons que ces colis auront pu satisfaire les papilles de chacun et qu'autour de ces différents mets, nos anciens ont pu profiter d'un moment agréable et convivial.

L'ensemble de l'équipe municipale espère pouvoir retrouver nos aînés, au plus vite, quand la situation se sera améliorée, autour d'un bon repas festif, rythmé par de la musique et de la danse !



ENTREVUES AVEC NOS COMMERÇANTS

J'ACHÈTE HAYANGEOIS



BIJOUTERIE DEMUTH SONG

Vous êtes à la fois commerçant et artisan…
Oui, j'ai les deux casquettes. Je vends à la fois des bijoux de marque reconnue et je confectionne sur mesure des bijoux, que je vends dans ma boutique et à d'autres bijouteries au Luxembourg, en Belgique, en France et j'en suis très fier ! Notre savoir-faire est même reconnu dans le monde entier !

Vous avez une longue carrière en tant que joaillier ?
Cela fait maintenant 40 ans que je suis artisan joaillier. Je me suis initié et formé pendant 5 ans auprès d'un maître joaillier à Hô-Chi-Minh-Ville. J'ai ensuite rejoint la France et intégré plusieurs bijouteries françaises. Une fois que j'étais assez expérimenté, j'ai décidé d'ouvrir ma propre bijouterie.

Pourquoi avez-vous choisi d'installer votre bijouterie à Hayange ?
Hayange est bien située, car proche de la frontière, mais aussi de grandes villes comme Metz ou Longwy. De plus, j'apprécie beaucoup le centre-ville et redynamiser le territoire après l'arrêt de l'activité sidérurgique me paraissait important.

20, rue du Maréchal Foch
Tél. 03 82 84 21 76
Facebook : Bijouterie Demuth Song
Site internet : www.song-joaillier.com
Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30



CRÈMERIE D'ANTAN BERTIPAGLIA

La crèmerie est un commerce historique à Hayange…
C'est vrai, la crèmerie a ouvert en 1981 et aujourd'hui avec ses 40 ans d'âge, la boutique continue toujours de fonctionner ! Avec mon compagnon, nous l'avons reprise en 2013.

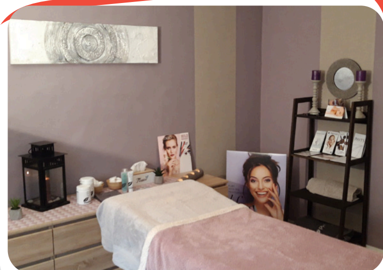
Pourquoi avez-vous choisi ce métier et repris cette crèmerie en particulier ?
Étant tous les deux salariés auparavant, nous voulions réellement changer de vie et ce commerce nous semblait être une belle opportunité à saisir. Nous sommes aussi de grands amateurs de fromage et de charcuterie et pouvoir conseiller, aiguiller les clients vers de nouveaux produits, ça nous botte !

Quels sont vos spécialités et vos produits phares ?
Nous vendons essentiellement des spécialités françaises et italiennes, comme du fromage, de la charcuterie… Nous avons également un rayon épicerie fine, où nous souhaitons mettre en avant des produits de qualité et quand nous le pouvons des produits locaux.

36, rue du Maréchal Foch
Tél. 03 82 84 77 40
Facebook : Crèmerie d'Antan Bertipaglia
Site internet : www.cremeriedantan.com
Ouvert le mardi, mercredi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h45 et le vendredi et samedi de 8h à 17h45

J'ACHÈTE HAYANGEOIS

ENTREVUES AVEC NOS COMMERÇANTS







INSTITUT DES LYS

Angélique, Émilie et Brittany vous accueillent dans leur institut de beauté à Marspich pour un moment de bien-être dans un cadre convivial et chaleureux!

Quand avez-vous ouvert l'institut des Lys ?
Avec ma collègue Émilie, nous nous sommes rencontrées lors d'une précédente expérience en salon de beauté. Par la suite, nous avons souhaité ouvrir ensemble notre propre activité et cela fait maintenant 10 ans que l'institut des Lys est présent à Marspich.

Que disent vos clientes de votre salon de beauté ?
Nos clientes viennent nous rendre visite pour prendre soin d'elles et passer un moment agréable en notre compagnie. Elles apprécient l'ambiance et la décoration chaleureuse de l'institut, mais aussi son cadre convivial.

Vous mettez l'accent sur la qualité et la composition des produits que vous utilisez...
Nous portons une attention particulière à la composition des produits et à leurs bienfaits. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'utiliser un maximum de produits BIO, avec une composition saine pour la peau !

33, rue de la Fenderie
Tél. 03 82 55 32 86
Facebook : Institut des Lys
Ouvert le lundi de 10h à 20h, le mardi de 9h à 20h, le mercredi de 9h à 19h, le jeudi de 9h à 17h, le vendredi de 9h à 20h et le samedi de 10h à 17h

LA TAVOLA D'ITALIA

L'épicerie italienne La Tavola d'Italia vous attend avec de nombreuses spécialités pour satisfaire tous les amateurs de gastronomie Italienne !

Comment l'idée d'ouvrir un commerce spécialisé dans les spécialités italiennes vous est-elle venue ?
Étant d'origine italienne, chaque année avec ma famille, nous partions en vacances et nous revenions avec la voiture pleine de produits typiques de notre région. C'est comme cela que j'ai eu l'idée d'ouvrir un commerce spécialisé dans la gastronomie italienne.

Quel est le mot d'ordre de votre magasin ?
L'important dans notre magasin, c'est de proposer des produits de qualité, qui répondent aux attentes de l'ensemble de nos clients. Tout le monde doit y trouver son compte. Nous mettons aussi l'accent sur la qualité du service que nous rendons, nos équipes sont au petit soin des clients. Nous avons également ouvert notre propre plateforme de vente en ligne et depuis peu, nous proposons à nos clients un service de click and collect, mais aussi de livraison à domicile.

2, rue du Général de Gaulle
Tél. 09 52 23 68 96
Facebook : La Tavola d'Italia – Produits Italiens Haut de Gamme
Site internet : www.produitsditalie.fr
Ouvert le lundi de 14h à 19h, du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h et le samedi 8h-19h

MURIELLE ESTHÉTIQUE

Située place Saint-Jean au Konacker, Murielle vous attend dans son institut où les maîtres mots sont bien-être, partage et joie de vivre !

Vous n'avez pas toujours été esthéticienne, depuis quand exercez-vous ce métier ?
Oui, à 40 ans, j'ai décidé de faire une reconversion professionnelle pour devenir esthéticienne. À la sortie de ma formation, j'ai exercé pendant près de 10 ans dans un centre de beauté, puis en 2014, j'ai pris la décision d'être ma propre patronne.

Comment décririez-vous votre institut ?
Mon institut est un endroit chaleureux, cocooning, où l'on passe toujours de bons moments. Lors de chaque rendez-vous, je prends le temps d'échanger avec mes clientes, et c'est ce qui fait la force de mon salon !

Que proposez-vous comme service à la clientèle hayangeoise ?
Mon institut est surtout centré sur des soins naturels et avec des produits principalement BIO. Je réalise des soins des mains, des pieds, du visage, du corps, mais aussi des épilations et différentes prestations de maquillage, que ce soit du conseil ou des maquillages pour de grandes occasions !

Place Saint-Jean
Tél. 03 82 84 31 09
Facebook : Murielle Esthétique
Ouvert le mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 9h à 12h, le vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 16h

J'ACHÈTE HAYANGEOIS

ENTREVUES AVEC NOS COMMERÇANTS







REIKI ZEN

À Saint-Nicolas-en-Forêt, Myriam, enseignante et maître Reiki, vous attend pour un moment de détente et de sérénité, grâce à ses nombreuses compétences en médecine douce. Zenitude garantie !

Expliquez-nous en quoi consistent les soins énergétiques et qu'apportent-ils à vos patients ?
Les soins que je prodigue à mes patients et notamment grâce au Reiki, qui est une méthode japonaise de soin énergétique, ont pour objectifs dans un premier temps, de comprendre les douleurs qu'un patient peut ressentir. Ces soins énergétiques ont pour but d'aller à la racine de ces douleurs et d'en faire prendre conscience les personnes qui viennent me consulter pour par la suite travailler ensemble afin de permettre au corps de s'autoguérir.
Je reçois des patients avec des problématiques multiples. Il peut s'agir de personne atteinte d'un cancer, qui vienne me consulter pour limiter les effets secondaires de leur traitement, mais aussi des personnes souffrant de dépression qui ont besoin d'éliminer le stress accumulé ou tout simplement des personnes qui souhaitent profiter d'un moment de quiétude et de détente.

5, rue de la Clairière
Tél. 06 60 12 79 77
Facebook : Reiki'zen
Sur rendez-vous uniquement
du lundi au vendredi

VICTORIA'S BEAUTY

Ouvert depuis deux ans, l'équipe de l'institut de beauté Victoria's Beauty vous accueille dans un cadre chaleureux pour prendre soin de vous !

Quel service propose votre institut à la clientèle Hayangeoise ?
Notre institut propose de nombreux services pour un moment de détente : de la simple manucure, à l'épilation, à la pose d'extensions de cils, ou même du maquillage semi-permanent, nous sommes là pour que nos clientes se sentent belles.
Depuis peu, nous avons des nouveautés au salon. Nous proposons à nos clientes, de se faire piercer et pour avoir un teint hâlé toute l'année, sans avoir recourt aux UV, nous avons ajouté à notre offre des séances de bronzage par brumisation.

Depuis quand travaillez-vous dans le domaine de l'esthétique ?
Depuis mon plus jeune âge, j'ai toujours aimé être coquette et prendre soin de moi. J'ai voulu partager cela en devenant esthéticienne et en ouvrant mon propre institut. Cela fait maintenant 8 ans que j'exerce dans ce domaine.

31, rue du Maréchal Foch
Tél. 07 68 95 08 88
Facebook : Victoria's Beauty
Instagram : victoriabeautyhayange
Ouvert du mardi au samedi
de 9h à 18h et le lundi uniquement
sur rendez-vous

ZEN-SHI

Marie-Edith, forte de son expérience dans le domaine de la santé et la médecine douce, vous accueille chez elle pour un moment de détente et de relaxation.

Que proposez-vous pour le bien-être de vos patients et qui peut en bénéficier ?
En fonction de la demande ou après un premier bilan, je vais conseiller à mes patients un soin en particulier et adapté. Mes prestations sont ouvertes à tous, je reçois aussi bien des enfants, des adolescents, que des adultes.
J'effectue des séances de Shiatsu, pratique originaire du Japon, visant à amener un équilibre dans le corps et l'esprit, mais aussi plusieurs types de massages et bien d'autres choses.

Vous vous formez régulièrement à de nouvelles pratiques, vous aimez être à la page pour satisfaire votre clientèle ?
En effet, depuis 2009 j'ai la chance de me former régulièrement à différentes pratiques de médecine douce, que ce soit la réflexologie, des techniques de massage, ou même le décodage biologique (pratique qui s'appuie sur les fonctions biologiques de chaque organe pour comprendre l'origine des maladies).

24, rue Ambroise Croizat
Tél. 06 23 41 11 29 – 03 82 34 77 10
Facebook : Zen-Shi : Shiatsu et Bien-être
Site internet : www.zen-shi.fr
Sur rendez-vous uniquement

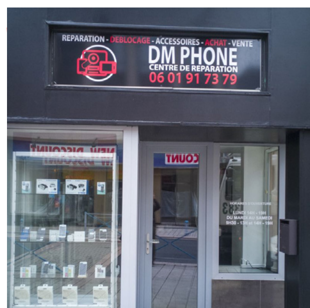
J'ACHÈTE HAYANGEOIS

ILS SE SONT INSTALLÉS À HAYANGE











Ô CHÂTEAU DE WENDEL

Olivier Mertz, propriétaire de l'établissement Ô Mini Beach à Thionville, se lance dans une nouvelle aventure. Lui et toute son équipe vous accueillent dans un cadre idyllique au cœur de la Vallée de la Fensch, avec une offre complète : restaurant, hôtellerie, bar, événements sur mesure… L'hôtel avec ses 15 chambres, vous attend pour passer vos nuits dans une ambiance chaleureuse et cosy. Quant au restaurant, il sera ouvert 7j/7 et proposera une cuisine typiquement française. Concernant le bar, il sera ouvert du mercredi au samedi et promettra des soirées inoubliables autour de bons cocktails, ou même une dégustation de vins et spiritueux !

24, Faubourg Sainte Catherine
Tél. 06 24 63 31 16
Facebook : Ô Château

CÉLINE HOURLIER MÉDIUM

Médium et coach personnel expérimentée, Céline vient de s'installer à Hayange et vous reçoit sur rendez-vous dans son cabinet pour vous faire profiter de ses compétences en médecine douce et de ses dons de médium. Trouvez des réponses à vos préoccupations mentales avec Céline Hourlier.

29, rue Pierre Mendès
Tél. 06 73 49 07 08
Mail : mediumcelinehourlier@yahoo.com
Facebook : Médium Céline Hourlier
•
Sur rendez-vous

DM PHONE

En plein centre-ville de Hayange, la boutique DM PHONE spécialisée dans les nouvelles technologies, vous accueille pour toutes vos réparations de téléphones, de tablettes et vous propose une gamme complète d'accessoires pour vos mobiles (protection d'écran, coque, support pour voiture, etc.).

42, rue du Maréchal Foch
Tél. 06 01 91 73 79
Mail : dahmomo95@outlook.fr
Facebook : dmphone57
•
Ouvert le lundi de 14h à 19h et du mardi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h

GOSSE'STAR SHOES

Gosse'Star Shoes s'agrandit avec une nouvelle boutique spécialisée dans les chaussures !
Avec le succès de la boutique de vêtements pour enfants, Gosse'Star Shoes ouvre une nouvelle boutique à Hayange entièrement dédiée aux chaussures.
Vous pourrez y trouver plus d'une centaine de références pour tous les budgets et pour tous les âges.
Anne-Sophie et son équipe, sont là pour vous conseiller et partager avec vous leur passion pour les vêtements et les chaussures depuis maintenant trois générations !

84, rue du Maréchal Foch
Tél. 03 82 58 78 41
Facebook : Gosse'Star
•
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30



LA COMMUNAUTÉ HAYANGEOISE

Nos associations font vivre nos quartiers, créent des liens entre habitants et sont toujours présentes pour participer aux grands rendez-vous de la ville. Focus sur quelques-unes d'entre elles…

CLUB DE PÉTANQUE DE MARSPICH



Fondé en 1984 par un groupe d'ami, le club de pétanque de Marspich, présidé par Gaël Zahner, ne cesse d'évoluer au fil des années. Avec ses 110 licenciés, et le comité composé de 10 personnes, l'association est toujours présente pour animer la vie associative Hayangeoise en toute saison.

Pourquoi avoir repris la présidence du club de pétanque de Marspich en 2014 ?

J'ai grandi à Marspich, je suis passionné de Pétanque et joueur au club de Marspich depuis de nombreuses années. Je me suis proposé en tant que président, car je voulais m'investir davantage, faire perdurer dans le temps notre association et préserver cette convivialité qui caractérise la pétanque à Marspich.

Vous êtes un club actif et investi pour animer le territoire hayangeois…

Oui, chaque année, sauf celle-ci qui a été un peu particulière, nous organisons des concours, des challenges, et d'autres compétitions. Nous voulons nous montrer actifs, recevoir et rencontrer des joueurs provenant de tout le département voire de la région. Nous sommes également présents à plusieurs manifestations mises en place par la commune, que ce soit la journée des associations, les fêtes patriotiques, le défilé de la Saint-Nicolas. La municipalité nous apporte beaucoup et nous souhaitons les remercier pour cela par le biais de notre présence !



Contacter au
5 rue du Brühl
06 21 62 76 90
dekekino@gmail.com

CLUB DE PÉTANQUE DU KONACKER



Le club de pétanque du Konacker est historique à Hayange, plusieurs générations se sont succédé ?

Oui, le club fêtera ses 31 ans en mai prochain et cela fait depuis 2006 qu'avec mon très cher et fidèle trésorier nous avons repris la tête du club, nous explique Paolo Moro, président de l'association.

Qu'avez-vous souhaité mettre en place en prenant la présidence du club ?

Nous avons succédé à une génération plus ancienne et avec ce nouveau comité, nous avons voulu donner un coup de jeune à ce sport, mais aussi au club. C'est ce qui fait la richesse de la pétanque au Konacker, plusieurs générations se côtoient, on pourra trouver à la fois des joueurs de 20 ans, de 30 ans et plus ! L'important pour le comité, c'est de proposer à la fois un cadre convivial et sportif, permettant de pratiquer la pétanque dans de bonnes conditions pour la compétition ou pour le plaisir.

Qui peut s'inscrire et comment s'inscrire ?

Comme je l'ai dit, nous accueillons toutes les générations, et c'est ce qui fait l'ADN de notre club. Tout le monde est le bienvenu au club de pétanque du Konacker ! La licence est au prix de 20€ et en cas de mutation, le club prend à sa charge les frais de gestion.



Contacter au
06 03 52 61 28
paolo@live.fr
Facebook :
Pétanque Konacker





LA COMMUNAUTÉ HAYANGEOISE

HANDBALL CLUB HAYANGE SECTION FÉMININE

Depuis l'été dernier, Régis Guedra, accompagné par son ami et ancien handballeur Frédéric Egret, ont souhaité créer une section féminine au sein du Handball Club de Hayange : un projet qui s'inscrit à long terme!

Pourquoi avoir décidé de lancer un projet de handball féminin sur Hayange?

Dans de nombreux sports collectifs, il y a très peu de sections féminines, ou bien il faut aller dans de plus gros clubs qui ne sont souvent pas à la porte d'à côté.



Dans la vallée, depuis plus de 20 ans, il n'y avait pas de projet d'équipe féminine pour nos jeunes handballeuses et étant originaire de Hayange et ancien joueur du Handball Club Hayange, créer un pôle féminin et m'investir à 100% pour les coacher et à terme développer des équipes pour toutes les catégories d'âge, m'a tout de suite motivé et semblé évident. Épaulés par un autre coach, nous avons pour ambition de constituer une nouvelle équipe tous les deux ans et à terme fonder une équipe féminine séniore.
Aussi, depuis très jeune, je baigne dans l'univers du handball que ce soit en tant que joueur ou en tant qu'entraîneur. Dans mes expériences en tant que coach, j'ai beaucoup apprécié suivre et faire progresser des équipes féminines, c'est aussi pour cela que je me suis lancée dans cette aventure!

Qui peut s'inscrire et quand sont les entraînements?

Pour la prochaine saison, nous recrutons des filles nées entre 2011, 2012, 2013. Nous sommes actuellement, 14 licenciées, mais toutes les filles qui habitent dans la vallée sont les bienvenues, de niveau débutant à confirmé! Les entraînements ont lieu deux fois par semaine, les lundis et jeudis au complexe Régine Cavagnoud, de 18h à 19h30.



Contacter au
guedraregis@gmail.com
06 45 49 23 74
Facebook :
HBC Hayange

LET'S DOG



En mars 2020, un club de canicross s'est implanté à Hayange ! Avec 40 adhérents au compteur, l'association ne fait que grandir et propose à tous de se dépenser avec son chien !

Qu'est-ce que le canicross et à quoi consiste ce sport ?

Le canicross, c'est un sport qui va unir à la fois l'humain et le chien lors d'un parcours dans la forêt. Cela permet de proposer une activité sportive au chien, mais aussi à son maître.
Pour pratiquer le canicross, il est nécessaire de s'entrainer pour créer une entente entre le chien et son maître lors des courses et qu'un équilibre se crée entre les deux.
Dans notre club, nous proposons du canicross, mais pas que ! Pour les confirmés et les chiens qui ont une bonne capacité de traction, il est aussi possible de faire du cani-VTT ou de la cani-trotinette.

Tout le monde peut s'inscrire et avec quel type de chien ?

Pour le moment, nous proposons ce type d'activité exclusivement à des adultes, mais à l'avenir nous avons pour ambition d'ouvrir des sessions pour les enfants.
Tout type de personne peut s'inscrire, qu'elle soit novice à la course ou non, nous acceptons tout le monde. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, tout type de chien peut pratiquer le canicross. Nous avons par exemple des membres qui viennent avec leurs chihuahuas ! Le tout est de s'adapter à la puissance de traction de son chien et créer un équilibre.

La pratique de ce sport nécessite-t-elle un investissement de départ et quand se déroulent les entraînements ?

Le prix de la licence s'élève à 50€ à l'année et pour pratiquer le canicross, il est indispensable d'avoir du matériel pour s'équiper soi et son chien.
Avant de se lancer dans cet investissement, nous proposons aux personnes intéressées deux séances d'essai où nous prêtons le matériel.
Nous nous retrouvons tous les mercredis à 18h30 et nous faisons très fréquemment des sorties les week-ends sur tout l'axe Luxembourg-Metz et dans la vallée de la Fensch.



Contacter au
06 79 64 73 76
Facebook : Let's dog


Anna et Marine
École La Marelle Emilie, Myriam et Charlène
École Charles Perrault - Missa
École Charles Perrault - Julie

Le service scolaire : une équipe dévouée pour l'éducation des enfants Hayangeois

En charge du bon fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles, le service scolaire, dirigé par Anna Strubel, épaulée par Marine Pierre, est présent au quotidien pour offrir un cadre d'apprentissage optimal à nos enfants.

Anna et Marine travaillent main dans la main avec les écoles pour que chaque établissement scolaire accueille les enfants dans de bonnes conditions. Cela implique, de s'assurer qu'il y ait le matériel et les fournitures nécessaires en adéquation avec les nouvelles normes pédagogiques et sanitaires, mais aussi de veiller au bon entretien de chaque école, ou encore d'attribuer des subventions de manière équitable aux écoles afin d'y réaliser des sorties scolaires par exemple.
Elles s'occupent également des inscriptions scolaires, de l'organisation du réseau de transport pour les jeunes écoliers Hayangeois, de l'organisation du passage de Saint-Nicolas dans les écoles maternelles et bien d'autres tâches… Des missions variées, qui ne lassent pas ces deux agentes passionnées, qui sont présentes au sein de la mairie et au service scolaire, depuis plusieurs années.

Le service scolaire a également sous sa responsabilité, 26 agents d'accueil et d'hygiène en école maternelle. Comme nous l'explique Anna et Marine, le service scolaire a établi une relation de confiance avec ses agents et souhaite au maximum faire participer les ATSEM dans les processus de décision du service. « *Ce sont ces agents qui sont tous les jours sur le terrain, avec les enfants et les professeurs, ils sont une aide essentielle au fonctionnement des écoles maternelles et c'est important de le souligner. C'est pourquoi nous les invitons régulièrement à échanger avec nous et prendre part aux différentes décisions concernant les écoles maternelles. Nous écoutons également leurs remontées, en plus de celles de directeurs d'école et des instituteurs, sur les besoins en travail des bâtiments scolaires et leurs environs.*

> **" les agents sont une aide essentielle au fonctionnement des écoles maternelles "**

Ces agents passent 6h intenses avec les enfants et enchaînent ensuite avec 1h de nettoyage. Nous pouvons énormément compter sur notre équipe, surtout en cette période de crise sanitaire où les protocoles sont bien plus stricts et nécessitent davantage de travail et d'investissement de leur part ! Marine et moi-même tenons vraiment à les féliciter et les remercier pour le travail accompli et leur motivation sans faille », Anna Strubel, Directrice des affaires scolaires


École Sainte-Berthe - Melina
École Pasteur - Laetitia, Elodie, Lea et Sarah (qui n'a pas souhaité apparaître sur la photo)

LE SERVICE SCOLAIRE EN QUELQUES CHIFFRES

13
écoles à charge, dont **9** maternelles et **4** élémentaires

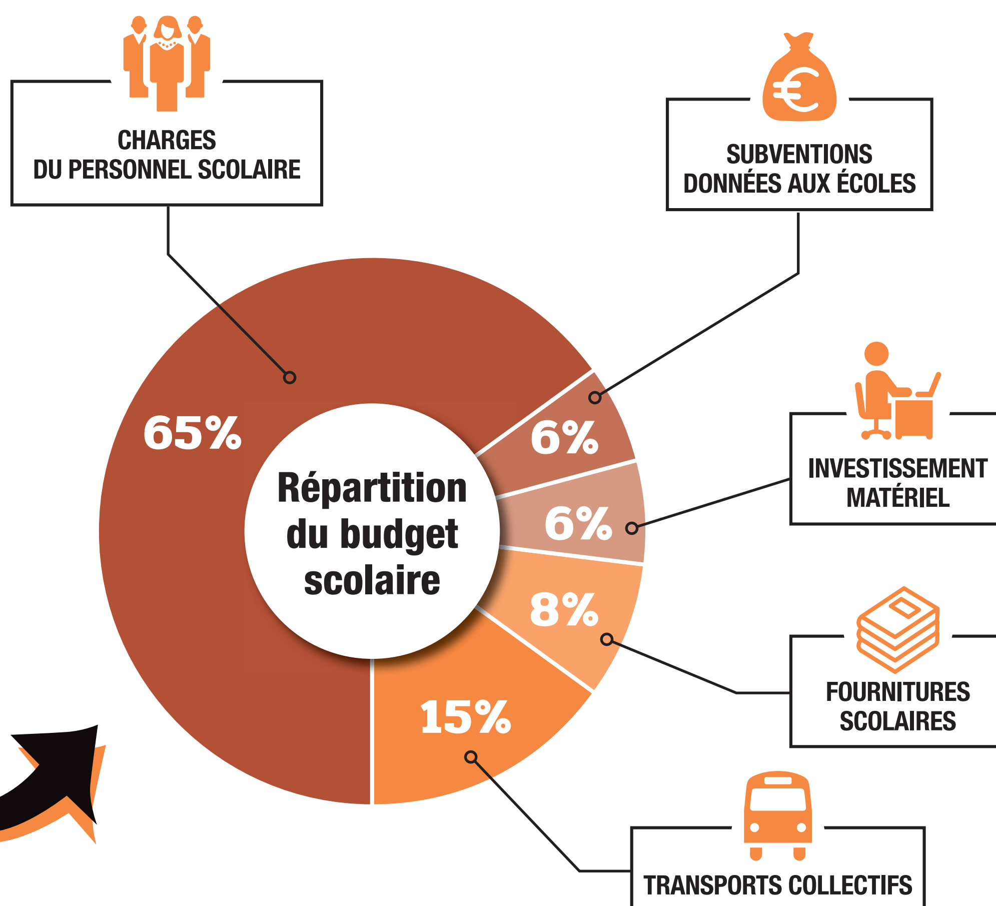
1 438
élèves scolarisés en 2020

26 ATSEM,
secondant les instituteurs dans les écoles maternelles

Environ
890 000 €
de budget total consacré aux écoles


École Les Grands Bois - Caroline et Déborah


École Le Jura - Alicia, Lisa et Cynthia




École Les Coccinelles - Émilie et Eugénie


École Arc-en-Ciel - Francine


École Arc-en-Ciel - Aurore


École Les Chardonnerets - Marjorie, Laurène et Laetitia

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

2020

Septembre
ATTAL Inès
YILDIRIM Evann
YILDIRIM Aylann

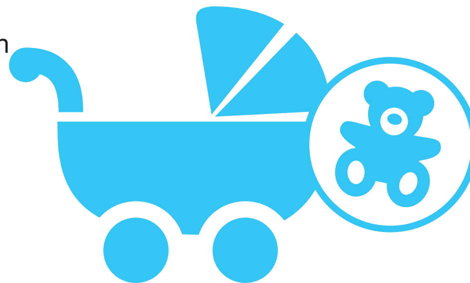
Octobre
BOUILLIER Jade
ALVES PAOLINE Livio
BUJON Abygaëlle

Novembre
FRIEDMANN Sara
SOH TÉNÉ Rychel
MALECKI Kayla
LASSERRE Théodore

Décembre
BASTUCK Raphaël
QUINZICO SANTOS Maïwenn
BOUR Chloé
AVILA Juan
FILSER Antony
BOEHLER Lucy
NDIAYE Fatoumata

2021

Janvier
MAMUTOVIC Leona
COMODI Gabriel
WOCKAL Abbygaël



DÉCÈS

2020

Octobre
BLUME Jean-Claude
BARTHÉLÉMY Paul
AMADEI née BELOMETTI Mauricette
PFEIFFER née BRAGANTINI Marcelle
THILMONT Roland
PFISTER Jean
BAUER Jean
DIONISI née TODERO Yolande
MILLER Hugues
MASCIAVE Domenico
PIEPRZOWSKI née PICCO Irma
MARTIN MARTIN Jacinto
CHEVAUCHERIE Henri

Novembre
BALCERSKI née FUSINATO Denise
BECQUER Alain
PELLEGRINELLI Josiane
MEYER Marie Joséphine
SCHWEITZER Marie Rose
STRAUSS Jean
BOUHZAM Zohra
BRAVETTI née MARCHEGIANI Angela
RUER née TOUSCH Louise
MULLER Jean
ADAMCZYK née BREYER Marie-Jeanne
PIMOLLE Jean Marie
DAUTEL Daniel

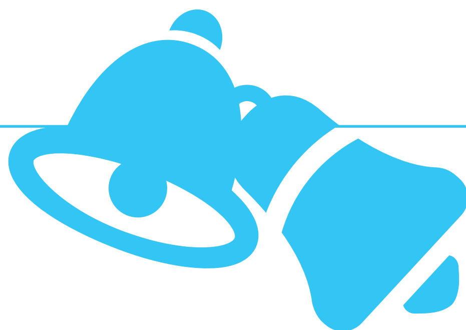
Décembre
GORINI Marcel
PENNESTRI Pierre
BOSI Giovanni
POLCZYK Gilles
MAI Marin
BALOSSI née PURICELLI Carmelina
NEU Odette
BONOMO née SANTIN Lucie
BIROLINI née MUSCIANESI Caterina
MALARA Antoine
BENEDETTI Angelo
CONDELLO née PANTANO Maria

2021

Janvier
Roland CROUVOISIER
LISPI née PIETRONI Thérèse
CIMA née GUGLIELMETTI Rose-Marie
RIBETTE Raymond
LABATE née VADALA
ALLET Jean-Claude
MASCIAVE née VARESANO
MATSCHKE Robert
MARTINEZ née QUINTANA LARREA Maria
COLETTI née LILLIG Victorine
ADAMS Charles
GARCIA née MARTIN Carmen

ÉTAT-CIVIL

MARIAGES





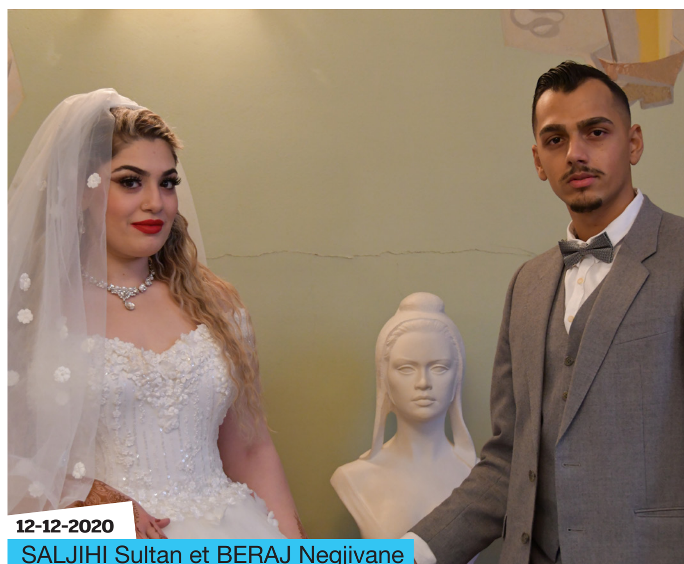
17-10-2020
COMODI Samuel et ROBERTO Charline



24-10-2020
LIVRIERI Michael et KLANCAR Nathalie

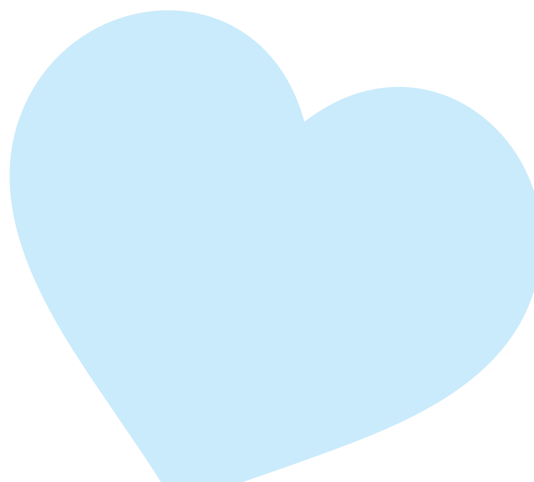


07-11-2020
BIEHL Dylan et ACHINI Gaëlle



12-12-2020
SALJIHI Sultan et BERAJ Negjivane





ÉTAT-CIVIL

MARIAGES


12-12-2020
CAMUS Sébastien et DURKALEC Caroline


09-01-2021
YEBOAH Ebénézer et DIAWARA Salimata


30-01-2021
DEHLINGER Christophe et CHARLES Marie-Rose

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

GROUPE ENSEMBLE, CONTINUONS POUR HAYANGE

MONSIEUR LE MAIRE ET SON ÉQUIPE

Les opposants à notre programme sont des opposants par principe et sont dans l'incapacité totale de proposer des solutions concrètes aux problèmes rencontrés par les administrés.

Le projet du boulodrome couvert prévu à Marspich avance bien. Il y a bien eu du retard, je l'admets volontiers, mais ce retard est principalement dû à la procédure d'appel d'offres qui a eu du mal à aboutir par manque de candidats.

Pour ce qui est du coût de cet équipement, je mets au défi mes opposants de trouver un boulodrome conçu pour durer des décennies à moins de 250 000€. Les travaux débuteront cette année pour un coût total estimé à 275 000€, ramené à 100 000€ en déduisant la subvention DETR de 130 000€ et le remboursement du FCTVA de 45 000€. C'est un investissement nécessaire et raisonnable au regard de la bonne santé financière de notre commune. Hayange doit avoir un boulodrome couvert.

Le projet de construction du LIDL nouvelle génération sur le site de la Platinerie avance bien. Le permis de construire est signé et les travaux devraient débuter courant juin. Le retard est dû à des études complémentaires qu'il a fallu réaliser au dernier moment à la demande de la préfecture.

Les travaux prévus de longue date sont toujours en cours. Les anciens locaux de l'Office de Tourisme accueilleront la police municipale, les projets immobiliers au centre-ville se poursuivent avec l'achat et l'expertise de nombreux bâtiments, et les travaux de la place de l'Hôtel de Ville débuteront en 2023 pour les raisons évoquées plus tôt dans le magazine municipal.

Tous les projets d'envergure prennent du temps. Nous ne souhaitons pas nous précipiter et commettre des erreurs. Nous préférons nous assurer que le travail soit bien fait afin qu'il puisse être mené jusqu'au bout. Je peux vous l'affirmer sans crainte, au regard de la quantité de travail à fournir, nous avançons vite et bien.

Les déchets déposés dans les bois de la Côte des Vignes sont principalement le fait d'une personne malade mentale difficile à appréhender et qui n'est de toute façon pas solvable. Je déplore bien évidemment ces agissements néfastes. Nous faisons tout notre possible, mais il est extrêmement difficile pour une commune de lutter seule contre le manque de civisme.

Quand je vois que le Député LREM Brahim Hammouche, le patron de madame Adam, se retrouve en queue de peloton du classement des députés Lorrains établi par le Républicain Lorrain à partir de leur niveau d'activité à l'Assemblée Nationale, que l'on ne s'étonne pas de voir les opposants à la majorité municipale fonctionner sur le même modèle.

Fidèles à nos convictions, respectueux de nos promesses, mon équipe et moi-même restons à vos côtés.



GROUPES D'OPPOSITION

CHANGER D'ÈRE

LISTE REPRÉSENTÉE PAR RÉBECCA ADAM, AURÉLIEN CANOUIL ET ALEXANDRA MIKULA

Nos principales interventions de l'année écoulée au Conseil Municipal :
- le coût pharaonique du boulodrome passé au fil du temps de 100 000 à 190000€ : construction suspendue
- des projets immobilier claironnés de longue date, toujours reportés et sans destinations claires (office de tourisme, Lidl, centre ville, place de l'Hôtel de Ville …)
- des frais d'avocats et de fourrière toujours excessifs
- un choix du tout sécuritaire au détriment de la prévention ; pourquoi ne pas avoir réuni les polices dans le même local ?
- une question orale au CM (« coup de gueule » relayé par le Républicain Lorrain) au sujet de la décharge sauvage : une situation qui s'éternisait et qui a enfin commencé à évoluer

On aurait beaucoup plus de choses à vous dire ici (PLU, télétravail…) mais notre expression sur cette page est toujours verrouillée à 887 signes ! (par le grand démocrate FE)



HAYANGE EN HARMONIE

LISTE REPRÉSENTÉE PAR NATHALIE AMBROSIN-CHINI ET GILLES WOBEDO

L'espace octroyé à notre expression politique est insuffisant pour rendre compte de notre action au service de la commune. Laissons nos adversaires politiques à leur chamaillis, et profitons de cette tribune pour adresser un message d'amitié et de soutien fort à nos cafetiers, à nos restaurateurs, à nos commerces et nos associations, à toutes celles et ceux qui se battent chaque jour pour donner de la vie à Hayange et qui se retrouvent aujourd'hui isolés, en difficulté et en souffrance. Soyons présents pour les aider à se relever de cette crise sans précédent. Chers amis, prenez bien soin de vous et de vos proches.

VILLE DE HAYANGE

CROTTE, ÇA FAIT CHER !

RAMASSEZ LES DÉJECTIONS DE VOTRE CHIEN



L'AMENDE PASSE DE 68 € À 135 €



Des canisacs sont mis gratuitement à disposition à la mairie, dans les mairies annexes, au CASC de Saint-Nicolas-en-Forêt et dans les bureaux de la Police Municipale.

